

Compte rendu de la CAPD du 27 mars 2014

Lecture de la déclaration préalable du SNUipp

Ordre du jour :

- **Permutations informatisées**

Résultats : 20 collègues (pour 27 demandes) ont obtenu leur départ du Jura et 24 collègues entrants (pour 51 demandes).

Balance permutations : +4

Les demandes d'inéat et exéat sont à déposer pour le 9 mai. Attention pour les PES, la date limite est le 18 avril.

Attention, changement de procédure : passage obligé par la voie hiérarchique.

- **Liste d'aptitude des directeurs d'écoles de deux classes et plus**

Le SNUipp-FSU rappelle son opposition à la liste d'aptitude pour les directeurs d'école et dénonce les carences en formation pour cette fonction.

41 candidatures : 39 acceptées pour 2 refusées (avis défavorables de la commission)

Le SNUipp-FSU a demandé l'explication pour tous les avis défavorables et rappelé que la formation des directeurs est sensée remédier aux lacunes des candidats. Les collègues ne sont pas directeurs, ils le deviennent pour peu qu'ils aient une formation de qualité. Les collègues ayant eu un avis défavorable sont invités à prendre l'attache de leur IEN pour préparer l'entretien en cas de renouvellement de demande.

- **Tableau d'avancement à la hors-classe des professeurs des écoles**

Le SNUipp-FSU a rappelé son opposition au principe de la hors-classe et sa volonté d'un avancement le même pour tous jusqu'à l'échelon terminal.

L'administration n'a pas été en mesure de proposer un document lors de cette CAPD, les conditions d'accès ayant été modifiées (taux d'accès 4% au lieu de 2%). Les collègues ayant demandé leur départ à la retraite et étant éligibles à la HC ont été contactés par l'administration.

- **Présidents des conseils d'école dans les RPI**

Ceux-ci ont été désignés par le DASEN après discussions avec les IEN. Pas de souci apparent de nominations. Les critères de choix nous semblent cependant peu clairs.

- **Demandes de postes adaptés**

Les 2 nouvelles demandes sont accordées pour 2 postes à distribuer.

- **Allègement de service**

Pas de réponses du docteur MEYER, médecin conseil du Rectorat, à ce jour.

Comme l'an passé, l'assistante sociale de la DSDEN rencontrera toutes les personnes.

Les décisions du DASEN dépendront de l'avis du médecin conseil, de celui de l'assistante sociale et des possibilités (réduites) laissées par la carte scolaire.

- **Demandes de disponibilité**

A la rentrée 2013, il y avait 37 collègues en disponibilité. Pour la rentrée 2014, 4 nouveaux collègues demandent à être en disponibilité et 35 collègues demandent à prolonger leur disponibilité.

L'administration donne son accord de principe pour toutes les demandes. De nouvelles demandes peuvent être déposées jusqu'au 31 mai.

- **Demande de détachement**

15 collègues étaient détachés en 2013, 10 demandes pour 2014. Ces demandes sont accordées.

- **Demande de réintégration**

3 demandes de réintégration. Elles sont accordées.

- **Candidatures stages perfectionnement en LV, été 2014**

4 dossiers de candidatures qui attendent la réponse du CIEP.

- **Demande d'intégration des instituteurs dans le corps de PE**

Il reste 19 instituteurs encore en activité. Seuls 3 instituteurs qui en feront la demande avant le 7 avril pourront être intégrés.

- **Demande de congé de formation et DIF**

CONGE DE FORMATION

7 demandes pour un total de 36 mois

Le contingent est de 21 mois réparti comme suit :

- BESSON Philippe 4 mois
- HUDRY Lisa 2 mois
- FERNEZ Emilie 4 mois
- TERRIER-SAUZE Alexandra 1 mois
- ROUABAH Nassima 9 mois

Pour mémoire, en 2004, 50 mois étaient accordés pour seulement 21 mois en 2014.

DIF

Cette année, 5 demandes ont été déposées à la division du premier degré pour un coût total de 4870 euros.

L'administration accorde un DIF de 1500 euros réparti comme suit :

750 euros par bilans de compétence. Les 2 collègues concernées seront contactées par l'administration.

- **Demandes de formation au CAPA SH**

5 candidatures en option D : 4 avis favorables et 1 défavorable.

4 candidatures en option E : 2 avis favorables et 2 défavorables.

8 candidatures en option F : 6 avis favorables et 2 défavorables.

Le SNUipp demande de motiver les avis défavorables et rappelle que c'est lors de la formation que les collègues développeront leurs spécialisations.

A ce jour :

- 3 départs en option D seront accordés pour 400 h/an à Besançon.
- 3 départs en option F seraient accordés pour 400h/an si la formation est possible à Besançon. Si formation sur Lyon, les départs ne se feront pas.
- 1 départ en option E. Pas de formation possible dans l'académie, l'administration propose un accompagnement renforcé par l'équipe ASH sur un poste E en tutorat si le collègue accepte ces conditions et le passage de l'examen en candidat libre.

- **Question diverses du SNUipp**

Taux de remplacement : données « brutes » : 93 % des remplacements sont assurés.

Cela ne reflète en rien les difficultés régulières, les nombreux non –remplacements.

M2

Leurs frais de stage seront remboursés selon une procédure qui leur sera communiquée.

PES : changement de département par inéat/exéat, poste à poste possible dans l'académie. Pour l'instant seuls le Doubs et le Jura sont d'accord.

Nous avons interrogé l'administration sur le nombre d'enfants ayant une notification ITEP ou IME scolarisés en milieu ordinaire : 30 enfants sont dans ce cas dans le Jura : 24 pour l'IME, 5 pour l'ITEP et 1 pour la SEM. Le DASEN explique qu'il a pleinement conscience de la situation mais qu'il n'est pas l'unique décideur du nombre de postes dans ces structures. Il envisage une discussion avec tous les partenaires pour remédier à la situation.

Pour le SNUipp,

Les commissaires paritaires